

Mots. Les langages du politique

75 (2004)

Émotion dans les médias

Alain Girod

La faute de Dominique Voynet

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Alain Girod, « La faute de Dominique Voynet », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 75 | 2004, mis en ligne le 22 avril 2008. URL : <http://mots.revues.org/3453>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions

<http://mots.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/3453>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

Alain GIROD¹

La faute de Dominique Voynet

Il n'est pas très original d'évoquer la propension des élus et des dirigeants politiques à utiliser largement le registre de l'émotionnel au détriment de la rationalité et de l'idéologie. Il n'est guère contestable en effet, indique Christian Le Bart, que la stratégie de légitimation des représentants passe de plus en plus « par un axe d'intégration, grâce auquel les locuteurs politiques s'auto-octroient la légitimité conférée par une proximité avérée avec le *peuple*. [...] On se penche vers les humbles, [...] on laisse poindre des émotions premières (on laisse parler son cœur) ». Ce phénomène n'est pas nouveau, même si le développement de la communication de masse et du marketing politique l'a sans doute rendu plus affirmé qu'autrefois. On pourrait ainsi évoquer Cicéron, qui considérait que l'émotion doit jouer un rôle essentiel dans l'éloquence politique, ou encore Quintilien, qui exprimait son inclination pour le *style sublime*, dans lequel les faits passent au second plan et l'émotion au premier.

D'un autre côté, il apparaît que l'émotion constitue l'un des ressorts essentiels de la presse écrite comme de la télévision. Cette construction émotionnelle de la réalité sociale se traduit notamment par un traitement prioritaire d'événements dramatiques, tels les catastrophes naturelles ou provoquées, les accidents, les guerres, les crimes, la violence sexuelle, etc. En règle générale, face à de telles situations, les discours politiques et médiatiques convergent dans le registre de la dramatisation, de la compassion, du sentiment, de la colère, de la dénonciation. Il n'est que d'observer l'attitude d'un Jean-Pierre Raffarin, mise en valeur par les médias, après le naufrage du *Prestige* et l'arrivée de galettes de mazout sur le littoral atlantique. L'image du Premier ministre se rendant sur place, toutes affaires cessantes, et donnant des coups de pied rageurs dans les boulettes de fioul qui souillaient les plages françaises est à cet égard significative d'une mise en scène particulièrement élaborée de l'émotion politique, qui suppose une forte connivence entre le marketing politique et les médias.

Il existe néanmoins, à l'opposé, un certain nombre de responsables politiques qui ne veulent pas – ou ne savent pas – jouer le jeu de l'émotion. C'était, par

1. Institut de la communication – Université Lumière, Lyon 2 – agirod@wanadoo.fr

exemple, le cas de l'ancien Premier ministre, Lionel Jospin, qui reconnaissait lui-même avoir beaucoup de difficultés à *fendre l'armure*, pour reprendre sa propre formulation, et qui, d'une façon générale, privilégiait le langage de la rationalité, voire de la technocratie, à celui du cœur.

Il nous a donc paru intéressant d'analyser, à partir d'un évènement précis, les représentations des acteurs politiques construites par les médias lorsque la stratégie émotionnelle de ceux-ci entre en contradiction directe avec le discours de tel ou tel de ceux-là. Notre hypothèse de travail postule que le discours politique se trouve en grande partie soumis à l'influence des médias, inscrit par eux dans un cadre « politiquement correct », dont l'émotion constitue une dimension essentielle. Et malheur à celles et ceux qui ne respectent pas cette norme !

Pour ce faire, nous avons choisi un cas de catastrophe provoquée – et cela dans une période non directement marquée par des enjeux électoraux, car il nous a semblé qu'une situation électorale, qui a des règles et des enjeux spécifiques, est susceptible de modifier le comportement des acteurs politiques comme des médias et qu'il valait mieux opter pour le contexte le plus « ordinaire » possible : l'évènement que les médias ont appelé la *marée noire* de l'*Erika*, survenu à la fin de l'année 1999. À cette occasion, Dominique Voynet, alors dirigeante nationale des Verts et ministre de l'Environnement, a subi de plein fouet les foudres médiatiques en raison de l'absence d'émotion qu'elle a manifestée.

« La marée noire arrive »...

Le 12 décembre 1999, le pétrolier *Erika* se brisait et coulait au large du Finistère, libérant 10 000 tonnes de fioul lourd, les 18 000 tonnes restantes demeurant prisonnières dans ses cales par 120 mètres de fond. Après 13 jours d'efforts infructueux pour éponger les nappes avant qu'elles ne viennent souiller les côtes bretonnes et vendéennes, la *marée noire* a commencé à atteindre le littoral dans la soirée du 24 décembre, en entraînant un déferlement médiatique impressionnant, qui s'est prolongé plusieurs semaines durant. À vrai dire, les médias s'étaient emparés de « l'évènement » aussitôt connu le naufrage de l'*Erika*, car ils avaient pour une fois la chance – ce qui n'est pas si fréquent – de pouvoir écrire la « chronique d'une catastrophe annoncée » en maximisant l'émotion par un suspens habilement ménagé. Ce concours de circonstances fondé sur le décalage géographique et temporel entre le naufrage et ses conséquences concrètes a permis aux médias de mettre en œuvre une construction dramatique assez classique dans les œuvres de fiction, sur la base d'un schéma narratif visant à intensifier progressivement le suspens à partir d'une double incertitude : la catastrophe attendue aura-t-elle vraiment lieu, et, si oui, quand et comment se produira-t-elle ?

La *marée noire* de l'*Erika* nous semble donc tout à fait emblématique de la mise en scène du contraste entre l'émotion et l'attitude de Dominique Voynet, cette mise en scène étant fondée sur trois éléments au moins. Il s'agissait d'abord, pour les médias, d'inscrire le naufrage de l'*Erika* dans une catégorie émotionnelle bien établie, celle des *marées noires*, de façon à « surdéterminer » *a priori* l'évènement. On peut observer, en second lieu, que les médias, comme les acteurs politiques, quelle que soit leur appartenance partisane, affichent d'une façon générale une forte sensibilité environnementale, en raison de l'articulation politique très nette entre la question de l'environnement et l'opinion publique. Il faut enfin souligner que la mise en cause de l'action des responsables politiques constitue pour les médias une posture constante, destinée notamment à susciter de l'émotion à partir de l'interpellation éculée : « Mais que font les pouvoirs publics ? ». Là encore, le discours médiatique reformule en la légitimant une opinion publique émue par l'incurie supposée du gouvernement, de la police, de la justice, etc.

Il se trouve justement que, sur ces trois terrains, le comportement et le discours de Dominique Voynet, au moins dans un premier temps, ont donné prise à une critique médiatique dont la violence de ton est difficile à comprendre si l'on ne voit pas que, dans cette « affaire », les propos de la ministre de l'Environnement, au lieu de venir conforter le discours des médias, tendaient de fait à le délégitimer.

Au moment de la *marée noire* de l'*Erika*, Dominique Voynet se trouvait en vacances à La Réunion. Interrogée sur place pour savoir si elle comptait se rendre sur les lieux, elle commençait par déclarer que « cela ne servirait à rien », avant de se décider, tardivement, à interrompre ses congés pour aller apprécier personnellement l'état des côtes bretonnes et pour « témoigner de la solidarité du gouvernement » aux populations dont elle « partage l'émotion et la colère ». Mais, au lieu de rester dans le registre de la compassion et de la dramatisation, elle a cru bon d'essayer de minimiser l'ampleur de la *marée noire*, en déclarant notamment, sans doute poussée par des préoccupations tiers-mondistes tout à fait louables : « Ce n'est pas la catastrophe écologique du siècle [...]. Au Venezuela, il y a au moins 25 000 morts ». Cette déclaration mesurée, dépassionnée, qui visait à relativiser la catastrophe dans le temps et dans l'espace, a suscité de la part des médias des prises de position extrêmement critiques. Dominique Voynet s'est trouvée sommée de « s'expliquer », et, *in fine*, de faire amende honorable, pour avoir manqué à ses obligations émotionnelles.

Ainsi, pour *Le Monde*, « ce propos a choqué les populations qui, le lendemain matin, ont découvert leurs côtes souillées ». Au fond, tout est dit dans ces trois lignes de journal qui, en utilisant une proposition relative dont la valeur est explicative, donnent la force de l'évidence au *choc* provoqué par les déclai-

rations de Dominique Voynet, alors que ce choc, purement subjectif, est causé par le décalage entre l'émotion vécue par les populations, et alimentée par les médias, et le discours de la ministre de l'Environnement visant au contraire à dédramatiser. *Le Monde* met en scène l'émotion suscitée par la non-émotion de la ministre en fondant la légitimité de son discours, comme c'est souvent le cas dans les médias, sur l'opinion publique, en l'espèce «les populations». L'opinion publique étant considérée *a priori* comme légitime, incontestable par nature, au nom de la démocratie, elle est susceptible d'être invoquée pour mettre hors jeu toute autre légitimité, notamment celle du politique ou de l'expert.

Libération n'a pas manqué non plus de stigmatiser la «faute» de Dominique Voynet. On trouve, à la une du lundi 27 décembre 1999, une manchette ainsi libellée: «Marée noire: Voynet s'explique», qui renvoie à un entretien occupant presque une page entière, où la première question donne le ton: «Samedi soir, vous avez déclaré sur France 2 que vous n'étiez pas certaine que cette pollution soit une catastrophe écologique. Aujourd'hui, ça ressemble à une marée noire?».

La catégorie *marée noire*

Dans la question que nous venons de citer, on a, un peu comme dans *Le Monde*, une antithèse entre les propos de la ministre et ce qui est présenté comme une évidence vécue et donc incontestable, à savoir la *marée noire*. À partir du moment où la situation est inscrite dans le cadre émotionnel véhiculé par la figure lexématique *marée noire*, il n'y a plus de place pour la nuance, ni pour la relativisation. Du coup, Dominique Voynet, tout en maintenant, pour garder la face, qu'il ne s'agit pas de la «catastrophe écologique du siècle», convient que «l'*Erika* c'est une catastrophe écologique, économique et patrimoniale», tout en précisant «qu'il était difficile d'évaluer son ampleur samedi...». Cette espèce de «repentance» n'a toutefois pas empêché Jacques Amalric, dans son éditorial du même jour, d'enfoncer le clou, en accusant Dominique Voynet de «n'avoir pas été à la hauteur», «d'avoir commis une erreur politique», «d'avoir aggravé son cas en se livrant à un douteux exercice de chicanerie».

Cette diatribe s'explique sans doute par la dichotomie entre le discours politique des médias, largement fondé sur l'émotion, sur la prise en compte des réactions supposées de l'opinion publique, et le discours des experts, qui, en principe, s'appuie sur une analyse objective, scientifique, des phénomènes. À certains égards, les responsables politiques sont effectivement des experts, soit en raison de leur formation, soit en raison de leur expérience politique, électorale ou gouvernementale. En l'espèce, Dominique Voynet ne s'était pas montrée tout à fait au diapason des médias. Elle était restée sur une appréciation d'experte

de la catastrophe et surtout elle avait refusé de reprendre à son compte la catégorie *marée noire*. Or cette catégorie constituait un enjeu majeur pour les médias, dans la mesure où elle permettait d'inscrire la pollution provoquée par l'*Erika* dans une histoire émotionnelle bien établie, tout en la dramatisant et en légitimant cette dramatisation.

L'utilisation unanime et récurrente de l'expression *marée noire* (devenue cliché) renvoie évidemment le naufrage de l'*Erika*, et la pollution des côtes bretonnes qui s'est ensuivie, aux sinistres de même nature qui se sont produits depuis qu'on transporte du pétrole par voie maritime. On peut ainsi lire à la une du *Monde* daté des 26-27 décembre 1999, sur 4 colonnes, en haut de page : «Marée noire : le littoral atlantique souillé». De même, la une du *Libération* daté des 25-26 décembre 1999 annonce, dans un titre secondaire situé en haut à droite et accompagné d'une photographie : «La marée noire arrive».

On constate que la plupart des articles et reportages consacrés à ce thème inscrivent, explicitement ou implicitement, le naufrage de l'*Erika* dans l'Histoire, en lui ôtant du même coup son caractère singulier et en renvoyant les lecteurs ou les spectateurs à l'émotion que doit nécessairement susciter une *marée noire*. L'émotion devient une norme sociale. N'est-ce pas d'ailleurs une des fonctions du discours que d'inscrire par des noms les événements dans une certaine histoire ?

C'est ainsi que tous les médias ont consacré une place importante au rappel des différentes catastrophes pétrolières ayant eu lieu dans le passé, en insistant particulièrement sur le naufrage de l'*Amoco Cadiz* intervenu le 16 mars 1978, à l'occasion duquel 230 000 tonnes de mazout se sont répandues sur les côtes du Finistère. Ce naufrage de l'*Amoco Cadiz* constitue dans la mémoire collective des Français une référence incontournable, un modèle en quelque sorte, aussi bien sur le plan de l'ampleur du désastre écologique que sur celui des recherches de responsabilité, des procédures judiciaires qui ont duré une bonne quinzaine d'années et de l'indemnisation des victimes qui s'est finalement avérée très insuffisante. Signalons au passage que cette inscription dans l'histoire revêt une dimension hyperbolique et contribue à dramatiser la situation, dans la mesure où elle conduit à mettre sur le même plan des accidents très différents du point de vue de leur dimension. Même si une *marée noire* reste dans tous les cas une terrible catastrophe, les 10 000 tonnes de l'*Erika* ne sont pas comparables aux 230 000 tonnes de l'*Amoco Cadiz*, aux 123 000 tonnes du *Torrey Canyon* le 18 mars 1967, aux 250 000 tonnes de l'*Olympic Bravery* le 24 janvier 1976, etc., pour ne citer que les naufrages de pétroliers ayant eu des incidences sur les côtes françaises.

Or Dominique Voynet, en refusant d'utiliser la formule *marée noire* et en relativisant l'importance de la catastrophe, refusait d'apporter sa caution d'ex-

perte et sa légitimité institutionnelle à la mise en scène orchestrée par les médias, ce qui ne pouvait que conduire ceux-ci à tenter, en retour, de la décrédibiliser en tant qu'acteur politique. En effet, lorsque deux points de vue ayant chacun leur propre légitimité s'opposent, on se trouve face à une contradiction insoluble, sauf à mettre en cause une de ces deux légitimités. Les médias ont mis en œuvre une double stratégie : d'une part, ils ont essayé de contraindre Dominique Voynet à admettre qu'il s'agissait bien d'une *marée noire* et, en même temps, de montrer qu'elle n'était pas un acteur politique digne de ce nom, en raison de son incapacité à s'émouvoir.

La catégorie «environnement»

Avec la catastrophe de l'*Erika*, les médias ont aussi, pour produire de l'émotion, largement repris à leur compte le thème de la défense de l'environnement, notamment en se plaçant dans le registre de la dénonciation. Il est évident que, depuis quelques années, la question de la défense de l'environnement et du refus de la pollution sous toutes ses formes a acquis une dimension politique et sociale importante ainsi qu'une charge émotionnelle très forte. Gouvernements et partis politiques consacrent une bonne part de leur discours à ce thème, et l'ensemble des citoyens devient sensible à la protection de la nature, au *développement durable*, à l'*effet de serre*, au *trou dans la couche d'ozone* et, bien évidemment, aux risques de *marée noire* induits par le transport du pétrole par voie maritime. À partir de là, avec une opinion publique prompte à s'émouvoir lorsque l'environnement est menacé, il est facile pour les médias de produire de l'émotion sur ce terrain très favorable.

C'est dans ce contexte qu'il convient de resituer le naufrage de l'*Erika* et la non-émotion reprochée à Dominique Voynet, dont le cas était aggravé, si l'on ose dire, par ses qualités de dirigeante du parti vert et de ministre de l'Environnement. À ce double titre, les médias attendaient d'elle qu'elle manifeste une émotion beaucoup plus affirmée et qu'elle utilise sa double légitimité pour alimenter la dramatisation de la situation, comme en atteste, par exemple, l'éditorial du *Monde* des 26-27 décembre 1999, intitulé «Dépression politique», dans lequel on peut lire : «La marée noire méritait amplement un de ces gestes symboliques dont la ministre de l'Environnement a su user en d'autres circonstances».

Il s'agit là d'une part de mettre en contradiction Dominique Voynet avec elle-même, puisque, «en d'autres circonstances», elle a su faire ce qu'il fallait, et d'autre part de mettre en contradiction son attitude, en tant que ministre de l'Environnement, avec le niveau émotionnel requis par la situation («La marée

noire méritait amplement... »), comme si, pour certains événements ou certaines causes, l'émotion relevait d'une norme sociale incontestable.

« Eunuque audiovisuel »

Il nous semble enfin intéressant, au delà des critiques adressées à Dominique Voynet en raison de son attitude trop distanciée, de montrer quelle est la figure de l'homme politique tracée par les médias en la circonstance. Car *Le Monde* et *Libération* ne se sont pas contentés de fustiger la ministre de l'Environnement; ils ont profité de l'occasion pour élargir le propos et pour construire un « idéal-type » des représentants du peuple.

Autrement dit, les reproches qu'a dû subir Dominique Voynet ne semblent pas seulement circonstanciels, liés à une situation donnée et à la maladresse ou à l'erreur d'une femme politique manquant peut-être d'expérience; le discours médiatique que nous avons analysé paraît renvoyer à une conception beaucoup plus fondamentale du politique, dans laquelle l'émotion, le sentiment, le symbolique se substituent à l'action pour transformer le réel.

On trouve une excellente illustration de notre propos dans l'éditorial du *Monde* du 28 décembre 1999, intitulé : « Dépression politique » :

Dans l'épreuve, [...] un acteur a manqué : le politique [...]. Il ne fut guère représenté, notamment au plus haut niveau de l'exécutif. La question n'était pas dimanche que fait le gouvernement? mais où est le gouvernement? [...] La carence fut celle, collective, de la fonction symbolique du politique. [...] À l'heure où la mondialisation modifie le rôle de la puissance publique, où le politique vit une crise de crédibilité, l'évènement appelait une présence politique.

Voilà donc le politique renvoyé à son impuissance à agir et réduit à une fonction d'assistance sociale et d'intervention symbolique. À défaut de pouvoir faire, il suffirait d'être là, de paraître et de parler. Au fond, l'émotion est représentée comme une nouvelle forme de rhétorique politique, ou plus précisément comme une nouvelle forme d'exercice de la politique qui serait limitée à une rhétorique émotionnelle. Postulant une mutation de l'action politique due à la mondialisation, à la défiance des citoyens et à l'individualisme, *Le Monde* semble admettre que la politique ne puisse plus, ou si peu, agir sur le réel. Il ne resterait plus au politique que le discours, l'émotion, le sentiment, la communion, dans le cadre d'une logique qui renvoie davantage à la religion ou à la magie qu'à la science. On se trouve curieusement ramené à la critique formulée par Marx à l'encontre des philosophes, critique qui fonde d'une certaine manière la spécificité du politique : « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde, ce qui importe, c'est de le transformer ».

Même son de cloche dans *Libération*, où l'on peut lire, dans l'éditorial de Jacques Amalric du lundi 27 décembre 1999 :

Les catastrophes naturelles ne font pas toujours que d'innocentes victimes. Elles peuvent aussi frapper durement et durablement des responsables politiques [...] quand, à tort ou à raison, ceux-ci donnent l'impression au commun des mortels de ne pas assumer leurs responsabilités, de « n'être pas à la hauteur ». [...] Quant à Dominique Voynet, personne ne lui demandait d'aller poser, armée d'un seau et d'une pelle. Mais sa place, depuis plusieurs jours, était bel et bien à son travail, dans son bureau ou sur le terrain. Non pas parce qu'elle est dotée de quelque pouvoir magique, mais tout simplement parce qu'elle incarne, même pendant les congés de fin d'année, une part de cet État déjà jugé par trop indifférent.

Dans cet article de *Libération*, comme dans de nombreux autres, on retrouve à peu de choses près le même discours que dans *Le Monde* : les pouvoirs publics doivent « donner l'impression d'assumer leurs responsabilités ». L'émotion naît du décalage entre ce qu'on peut normalement attendre du politique – une action, une parole, une présence – et le sentiment que ceux qui ont le pouvoir d'agir ne font rien. En fait, les citoyens, même les plus libéraux, attendent beaucoup de l'État, peut-être en raison du développement de l'État-providence dans les démocraties libérales, notamment en Europe. Du coup, lorsque l'État semble ne pas remplir ses missions, une émotion s'installe (peur, révolte, indignation, colère, etc.), comme face à un médecin incompetent, à un professeur ignorant, à un policier « ripoux » ou à un juge injuste. D'une façon générale, l'État est accusé d'indifférence, et l'absence de ses représentants – ou leur « invisibilité » et leur « inaudibilité » – constitue une faute grave susceptible d'être interprétée comme une doctrine politique renvoyant l'État à son « impuissance » face au libéralisme économique ou aux directives européennes. Mais dans ce cas précis, écrit Jacques Amalric, on ne lui demandait qu'une présence et un discours, c'est-à-dire une action symbolique, dont la carence ne peut pas être justifiée.

Citons un dernier texte, dû à Philippe Lançon, qui, près de trois mois après le naufrage de l'*Erika*, revenait sur l'attitude de Dominique Voynet en élargissant son propos :

Trois mois plus tard, la verte du gouvernement reste engluée, telle la mouette, dans cette image : audiovisuellement mazoutée [...]. Ce mot qu'elle refusa de prononcer devant les caméras, *catastrophe*, lui colle au maroquin [...]. L'épaisse pâte médiatique a pris autour de sa faute [...]. Elle a prêché froid, à contretemps et à contre-époque, oubliant cette règle contemporaine : moins l'homme politique a de pouvoir, plus il doit feindre l'émotion et faire du sentiment. Hurler avec les loups, pleurer avec les victimes et sourire avec tout le monde, telle est désormais sa fonction d'eunuque audiovisuel².

2. P. Lançon, *Libération*, 20 mars 2000.

Passons sur la métaphore filée entre Dominique Voynet, *audiovisuellement mazoutée*, et une mouette *engluée* par le pétrole. Plus fondamentale est l'analyse du mot *faute*, utilisé pour qualifier l'attitude de la ministre. Ce terme, très fort, possède évidemment une connotation morale, voire religieuse. À la différence de l'erreur, la faute renvoie à la responsabilité d'une personne dans un acte, au manquement à une règle, et même à la culpabilité. La célèbre formule de Georgina Dufoix au moment de l'affaire du sang contaminé, « responsable mais pas coupable », témoignait à sa façon de l'enjeu émotionnel que représente la nomination des faits et des choses. En l'occurrence, en parlant de *faute*, même avec humour, Philippe Lançon stigmatise Dominique Voynet en tant qu'acteur politique illégitime, car coupable d'avoir enfreint « la règle contemporaine » qui fonde le politique sur la capacité à « feindre l'émotion ». Au delà de l'analyse, percutante et savoureuse, les dernières lignes tracent un portrait d'apparence cynique, qui sonne comme une leçon de marketing politique, du rôle des acteurs politiques, fondamentalement marqué par la perte du pouvoir et réduit à une fonction très largement symbolique, qualifiée ici par la métaphore d'*eunuque audiovisuel*, fonction qu'on a pu appeler, pour la stigmatiser, le « ministère de la parole ».

Il semble qu'aujourd'hui, en tout cas dans les médias, on assiste à une espèce de mutation des valeurs de la politique. Naguère, les dirigeants étaient critiqués pour leur inaction ou leur « impuissance » personnelle à régler les problèmes, ils étaient dénoncés pour n'être bons qu'à faire des discours. L'émotion venait de cette contradiction entre la mission du politique – agir sur le réel, « changer la vie » – et la réalité de son exercice, parler et ne rien faire. Si la Quatrième République a été qualifiée de « ministère de la parole », c'est pour insister sur son incapacité à traiter les grands problèmes de l'heure et sa propension à discourir sans rien décider. Aujourd'hui, la qualité « d'eunuque », donc d'impuissant perpétuel, tendrait à devenir l'attribut essentiel des représentants politiques. Cette métaphore sexiste – très péjorative – renvoie la politique au seul exercice de la rhétorique, car l'*eunuque* est *audiovisuel*, cette rhétorique étant explicitement fondée sur l'*émotion* (feinte), sur le *sentiment* (fabriqué), sur la compassion hypocrite ou démagogique et sur la capacité à mimer les affects les plus contradictoires (« Hurler avec les loups, pleurer avec les victimes et sourire avec tout le monde »).

À la lumière de ce cas, qui mériterait d'être confronté à d'autres situations analogues, nous pensons pouvoir confirmer sur un terrain particulier, la place de l'émotion dans le discours politique, que le champ journalistique exerce une forme d'emprise sur le champ politique. Comme l'indiquait Pierre Bourdieu :

Une des transformations les plus importantes de la politique depuis une vingtaine d'années est liée au fait que des agents, qui pouvaient se considérer ou être considérés comme des spectateurs du champ politique, sont devenus des agents en première personne. Je veux parler des journalistes [...]. Si nous devons décrire le champ politique aujourd'hui, il faudrait y inclure ces catégories d'agents pour la simple raison qu'ils y produisent des effets³.

Quelles que soient les déterminations historiques et sociales qui conditionnent en partie le champ politique (crise des idéologies, effondrement du communisme, crise de la représentation, etc.), quelles que soient les responsabilités propres des acteurs politiques (ce que Bourdieu nomme « tentation de la démagogie »), il reste que les médias, comme on le voit avec le sort qu'ils ont réservé à Dominique Voynet, jouent un rôle non négligeable pour imposer aux acteurs politiques et institutionnels un certain nombre de normes, parmi lesquelles l'émotion fait figure de passage obligé, en privilégiant ceux qui « jouent le jeu » du sentiment et de la dramatisation. Lorsque tel ou tel acteur politique se place, volontairement ou non, en dehors de ces normes, sa légitimité institutionnelle se trouve mise en cause au nom d'une autre légitimité, aujourd'hui la plus forte, celle du public.

Sans doute le champ politique, particulièrement en France, garde-t-il quelques capacités de résistance à cette pression. Sans doute certains acteurs politiques conservent-ils une haute conception de la démocratie et du débat public qui les conduit à refuser la démagogie et le « tout émotionnel ». Sans doute l'exercice de la politique ne se réduit pas aux médias de masse. Il reste que ceux-ci tendent à construire un « idéal-type » qui cantonne la fonction politique dans une rhétorique émotionnelle et l'homme politique à un rôle d'*eunuque* réduit à manifester une empathie factice avec tous. On peut se demander si cette évolution, inscrite dans un mouvement général du dispositif médiatique, ne risque pas d'affaiblir encore le champ du politique, dans la mesure où, d'une certaine façon, elle le nie.

3. P. Bourdieu, 2000, *Propos sur le champ politique*, Lyon, PUL.